

UFR Arts et sciences humaines

Directeur administratif

Fabrice BLANC

tél. 04 76 82 73 60

fabrice.blanc@univ-grenoble-alpes.fr

Assistante de direction

Nadège ROSELLI

tél. 04 76 82 73 63

Nadege.roselli@univ-grenoble-alpes.fr

Relevé de conclusions

Séance du conseil d'UFR du jeudi 6 septembre 2018 – 9h00 - salle TD11 bât. ARSH2

Conseil plénier – 9 h

- Personnels : point sur les mouvements et nouveaux arrivants
- Rentrée et calendrier universitaires
- Prévision de la phase d'évaluation des formations (HCERES)
- Université intégrée
- Vie étudiante : présentation de l'association « les Apprentis de l'ARSH »
- Questions diverses

Conseil restreint aux collègues des représentants des personnels enseignants-chercheurs et enseignants – 11h

- Organisation des jurys
- Prospectives postes
- Plan de retour à l'équilibre : ajustement de la contribution de l'UFR
- Responsabilités pédagogiques 2018-2019
- Allègement de service des nouveaux MCF

Membres élus du Conseil (présents ou procuration) :

CIAVALDINI-RIVIERE L. – PR histoire de l'art

BERTRAND G. – PR histoire

DALMASSO A. – PR histoire

MATHIEU N. – PR histoire

TARPIN M. – PR histoire de l'art

ECK B. – PR histoire (procuration)

FRINAULT M. – MCF musicologie

GAL S. – MCF histoire

GAILLARD I. – MCF histoire

MARTIN P. – MCF histoire de l'art

JOUAN M. – MCF philosophie

RASSENDREN Y. – MCF musicologie

NUQ A. – MCF histoire

SUTTON K. – MCF géographie

SOUCHON A. – IGE RF – centre de ressources

DELHOTEL I. - TECH. RF - scolarité

UNEF et Solidaires :

ROUILLON J. - sciences humaines appliquées

PIAU M. - sciences humaines appliquées

Les Arshiens :

HAMADIE L. - histoire

PERTEGAL T. - histoire

CHENEVAS-PAULE M. (procuration) - histoire

Personnalités extérieures :

VIALLET H. - Conseil Général de l'Isère

Membres invités permanents :

Directrices et directeurs des départements histoire, géographie, histoire de l'art, philosophie, musicologie, sciences humaines appliquées, anglais

Directrices et directeur des centres de recherche LUHCIE, LARHRA, PPL

Pour les dossiers spécifiques :

Chargée des relations extérieures et de l'appui aux formations

Responsable communication

Conseil plénier de l'UFR ARSH - 06/09/2018

Accueil de la séance :

- Excuser l'absence des directeurs des centres de recherche en raison d'une contrainte d'agenda (recherche) non prévisible.
- Le déroulement des séances sera résumé sous forme d'un relevé de conclusions synthétiques.
- Si un membre du conseil souhaite que ses propos figurent dans le relevé, il devra l'indiquer clairement auparavant.

Nouveaux enseignants –chercheurs et enseignants :

- Histoire de l'art : Marlen Schneider (MCF), Paula Barreiro-Lopez (PR)
- Philosophie : Thomas Boccon-Gibod (MCF), Kourken Michaelian (PR)
- Géographie : Romain Geffrouais (PRAG)
- MCF à PR : Ilaria Taddéi (histoire)

Nouvelles responsabilités administratives et/ou pédagogiques :

- Directeur UFR : Kevin Sutton
- Directrice-adjointe UFR : Amélie Nuq
- Direction LUHCIE : Ilaria Taddéi
- Direction département histoire : Naima Ghermani (directrice), Marie-Claire Ferriès (directrice-adjointe)
- Responsable licence SHA : Laura Péaud
- Certaines responsabilités en attente (cf. conseil restreint)

Composition du Conseil d'UFR :

- Un siège vacant au conseil d'UFR (collège B – MCF et autres enseignants).
- Pour les étudiants : en attente inscriptions pour vérifier sièges vacants éventuels.
- Election dans l'année. (*Précision parvenue après la séance : élection prévue le 20 novembre 2018.*)

Calendrier pédagogique :

- Début des cours : 17/09 pour les licences, 13 semaines de cours, examens en janvier.
- Remarque : décalage du calendrier pour le DLST (licence physique et musicologie) dont les partiels conduisent à faire manquer 2 semaines de cours aux étudiants.
- Il est difficilement envisageable de commencer les cours plus tôt, compte tenu de l'organisation des masters et les contraintes de la rentrée.
- Les nouveaux MCF ont obligation de suivre une formation de 120 heures (droits/devoirs, nouvelles pédagogies, cohésion, etc.) afin de mieux connaître l'environnement de travail. Les dates connues tardivement compliquent l'élaboration des emplois du temps.

Effectifs:

- Apparente baisse des effectifs en L1 histoire (diverses raisons) : à vérifier.
- Hausse des effectifs en L2 histoire et globalement en L2 sauf pour l'histoire de l'art.
- Rappel : pour SHA les effectifs sont plafonnés afin d'assurer les conditions d'enseignement ainsi que dans l'attente d'un retour d'expérience des orientations en master.

Parcoursup :

- *Tableau présenté par Bernadette Chaouite, en charge des admissions et du suivi pour parcoursup. (propositions acceptées sans attente, etc.).
- L'attente pour la double licence physique musicologie n'apparaît pas (gestion DLST).
- Le dispositif d'admission avec des "Oui si" va être mis en œuvre pour les licences : histoire, philosophie, musicologie.
- "Oui si" en 1 an : soutien disciplinaire ou en français : pas d'incidence sur la durée de la licence.
- "Oui si " en 2 ans : la L1 se fait en 2 ans et donc la licence en 4 ans (contrat pédagogique, répartition des UE).
- En histoire : renforcement en français (compréhension, argumentation, formulation – modules communs à l'ensemble des « oui si » de l'UFR) et 2 groupes de renforcement disciplinaire.
- En philosophie : renforcement en français, 1 groupe et renforcement disciplinaire.
- En musicologie : renforcement en musicologie, 2 groupes (lecture de la musique...) et renforcement français si besoin.
- Les cours de français déjà existants (ETC) sont maintenus.
- Demande de renforcement en anglais (philosophie) : pas possible cette année, mais évolution souhaitable (1^{ère} année du dispositif à consolider et adapter par la suite).
- Le département d'histoire de l'art n'a pas souhaité entrer dans ce système et demande un bilan chiffré ainsi que d'envisager l'abandon de la spécialisation progressive.

Evaluation des formations :

- * Document et calendrier.
- L'un des grands dossiers de l'année
- Questionnaires remplis par les porteurs de mentions.
- Conseil de perfectionnement : mettre en mots des pratiques d'échanges que nous avons déjà entre nous et avec des professionnels. Besoin de formalisation.
- Une autre attente forte de l'HCERES : évaluation formalisée des formations. Quelle est la part contraignante de ces évaluations ? Ce que ça peut apporter ? Attendre de connaître ce qui est attendu au niveau de l'UGA. Rester dans une logique qualitative. Volonté de récolter des indicateurs ?
- Expériences de l'évaluation de certains enseignements dans certains départements, ou pour certains enseignants (philosophie, SHA, etc.).

- Vigilance : taux d'insertion professionnelle, existence d'un conseil de perfectionnement (différent de conseil d'évaluation), évaluation formalisée des enseignements : des attentes fortes de l'HCERES et de l'UGA.

Université intégrée (UI) :

- Regroupement de composantes élémentaires en composantes académiques.
- En juin/juillet : un certain flou sur les composantes académiques (mixité ou non de composantes élémentaires avec ou sans personnalité morale) – premier échange avec UFR SHS/LLASIC/LE/FEG/CUEF/IUGA (non représenté à la réunion de juillet). Rencontre prévue avec le Président de l'UGA le 12 septembre.
- Comment peser dans les décisions ?
- Difficulté principale : qui pilote ?
- Cohérence et coordination des décisions ?
- Maintien des composantes élémentaires comme entité de base au sein des composantes académiques
- Rôle des composantes académiques ? en cours de définition : objectif d'être un moyen pour remettre de la proximité dans la prise de décision.
- Maintien des périmètres de composantes élémentaires (UFR) actuels comme préalable de discussion.
- Le conseil exprime son accord afin de poursuivre les discussions avec les composantes indiquées ci-dessus.
- Prévision d'une AG de rentrée avec les personnels et les membres du conseil d'UFR à laquelle le Président sera invité : temps et échange collectif. (*précision parvenue après la séance : la date est fixée au **2 octobre** à 17h30*).
- Rapport et cohérence avec les pôles de recherche ?

Vie étudiante :

- *Document.
- Association : " Les Apprentis de l'ARSH" - présentation de l'association par Laurie HAMADI, la présidente. But de l'association : valorisation de l'Arsh, pluridisciplinarité, faire des connaissances, c'est une tribune.
- (*en attente d'un résumé de la présentation*)

Questions diverses :

Statuts de l'UFR :

- Les statuts de l'UFR doivent être revus et harmonisés en rapport avec le cadrage UGA. Il est proposé de constituer un groupe de travail avec 2 enseignants-chercheurs/enseignants, 2 étudiants, 1 personnel administratif, membres du conseil, aux côtés de la direction de l'UFR pour élaborer, présenter et faire adopter ces nouveaux statuts, si possible d'ici la fin de l'année.

Motion :

- *Document.
- Cette motion concerne le rétablissement par la BU de l'abonnement en ligne à *L'Année Philologique*, instrument de travail indispensable pour les antiquisants.
- Elle a été adoptée, il y a quelques mois, par le conseil d'UFR du LLASIC. Les blocages du printemps n'ont pas permis de la présenter auparavant.
- Bernard Eck étant absent, Nicolas Mathieu, Professeur d'histoire, présente cette motion.

Vote : motion adoptée à l'unanimité.

- Nicolas Mathieu ajoute : « J'ai souhaité faire part au conseil d'UFR que Madame Mireille Corbier, Directrice de L'Année épigraphique fait don des deux volumes, AE 2008 et AE 2009, manquant dans la

collection de la BU Droit-Lettres et qui n'ont jamais été achetés par la BU. Une collection incomplète ou dont les achats ne sont pas suivis est une collection morte et une perte pour les lecteurs. »

- Tout document n'étant pas accessible gratuitement, il paraît indispensable qu'une bibliothèque soit en mesure de garder un exemplaire papier.

Conseil restreint de l'UFR ARSH - 06/09/2018

Organisation des jurys :

- *Document.
- La mise en œuvre sera assurée par les directions des départements/formations.

Prospective postes :

- 1 poste de PR en histoire médiévale
- 1 poste de MCF en histoire médiévale
- 1 poste de MCF en musicologie

Plan de retour à l'équilibre :

- La contribution de l'UFR est revue à la baisse, et devrait permettre de retrouver le support d'ATER permanent en musicologie. La contribution pour l'UFR devrait donc correspondre à la transformation de 2 postes de MCF en ATER (un en attente : histoire moderne).

Responsabilités pédagogiques :

- *Tableau.
- Vacance de poste pour la mission de coordination de l'international au niveau de l'UFR. (*précision parvenue après la séance : Tanguy Martin a accepté d'assurer cette charge*).
- Création de la mission de directeur/directrice des études (DETU) au niveau de l'UFR : appel à candidature.

Vote : la proposition de répartition des primes pédagogiques (HC) est adoptée à l'unanimité.

Allègement de service des nouveaux MCF :

- Question à remettre à l'ODJ du prochain conseil d'UFR restreint, avec des informations complémentaires.